



Mise à jour et suivi des profils de baignade

Code : A.1.1

Maitrise d'ouvrage : CACEM

Comité de pilotage : Maîtrise d'ouvrage, communes concernées, ARS, DM, ODE

Contexte et objectif de l'action

La baignade constitue à la fois un enjeu récréatif majeur et une vitrine touristique importante. La qualité sanitaire des eaux de baignade doit être assurée de manière à permettre la pratique des activités balnéaires dans de bonnes conditions. La réglementation en vigueur concernant la qualité des eaux de baignade impose pour chaque site de baignade recensé la réalisation d'un profil de vulnérabilité des eaux de baignade précisant les sources de pollution potentielles, les conditions de dégradation de la qualité des eaux de baignade, le plan d'actions à mettre en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire du public et les conditions de mise en œuvre du processus de gestion active (fermeture préventive de la zone de baignade en cas de pollution suspectée et conditions de réouverture de la zone de baignade).

Le profil de baignade est donc un document opérationnel sur lequel les collectivités doivent s'appuyer pour planifier les actions (notamment sur l'assainissement) sur le moyen terme et pour gérer au quotidien les éventuelles fermetures des zones de baignade. Le profil de vulnérabilité a une durée variable dans le temps en fonction du classement annuel du site de baignade (non renouvelable sauf changement majeur dans le cas d'une qualité Excellente, à une révision tous les 2 ans dans le cas d'une qualité Insuffisante). L'objectif de cette action est d'identifier les sources de pollution potentielles des zones de baignade et de définir des plans d'actions à mettre en œuvre pour les supprimer.

Description technique de l'action

La qualité des eaux de baignade en 2018 met en évidence une qualité variable en fonction des sites. Si elle est excellente au Sud (6 sites sur Les Trois Ilets & 3 sites sur Les Anses d'Arlet), elle se dégrade notablement au Nord (Bonne qualité pour Fort de France, 3 sites Excellent, 2 Bon et 1 suffisant pour Schoelcher). Plus important encore réside dans la tendance à la dégradation de la qualité dans le Nord de la baie qu'il convient de stopper rapidement. Pour cela, les profils de baignade des sites de baignade de Schoelcher et de Fort de France seront mis à jour avec une hiérarchisation des actions physiques à mettre en œuvre. Un plan de gestion active sera proposé de manière à être opérationnel. Le profil réalisé, il ne devra pas rester lettre morte et les actions préconisées devront être réalisées dans les délais impartis. Les plans de gestion active devront être cohérents et homogènes à l'échelle de la baie. Une réflexion globale devra être menée pour proposer au public une information pertinente et à jour de la qualité des eaux de baignade et de l'état d'ouverture des zones de baignade à l'échelle de la baie.

Communes concernées : Fort-de-France, Schoelcher, Trois-îlets, Anse d'Arlet, Saint-Joseph

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2022

Indicateurs:

% conformité zones baignade

% zones baignade Excellente qualité

Nbr jours fermeture préventive

Date d'échéance de l'action : 2026

Pourcentage d'avancement : 51%

Éléments financiers

Budget total : 100K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 100K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2022	90K € HT		90%
TOTAL	90K € HT		

Le financement

ODE

45 K € HT

CTM

27 K € HT

CACEM

18 K € HT